

## Rapport annuel 2005

### 1. Introduction

Rapport: B. Wille, président, La Chaux-de-Fonds

Votre comité s'est réuni cinq fois à Berne, une fois à Meyrin et lors de l'assemblée générale à Lausanne. C'est en décembre, dans l'une des serres de l'Elfenau (établissement de production horticole de la ville de Berne) que nous avons pris congé d'Herbert Guntelach et de Marc Perrin. C'est d'ailleurs à cet endroit précis qu'Herbert avait commencé sa carrière professionnelle et c'était pour lui un souvenir agréable. Un grand merci à ces deux collègues qui se retirent et à qui j'adresse mes plus vifs remerciements pour leur engagement. Je souhaite plein succès à Herbert qui s'est retiré de l'administration pour se mettre à son compte. Il reste cependant prêt à coopérer avec vous pour tout ce qui concerne l'entretien de zones vertes.

Le comité se réunira cinq fois en 2006, permettant ainsi à notre secrétaire général, Peter Stünzi, de s'impliquer davantage dans l'organisation des cours professionnels. Les coûts de fonctionnement du secrétariat resteront ainsi dans le cadre du budget prévu. Peter a fait une bonne évaluation du temps qu'il consacre au secrétariat, ce qui nous a permis de dégager des heures de rédaction des procès verbaux du comité au profit d'actions futures en faveur de nos membres. Nous espérons ainsi pouvoir répondre aux attentes de la majorité des villes affiliées à notre association.

L'avancement de notre site de communication évolue selon le programme de Christian Wieland; la dernière phase est prévue pour 2006. Dès 2006, la majorité du courrier sera traitée par l'électronique. Chaque membre voudra donc bien nous indiquer à quelle adresse E-Mail de l'administration de sa ville il faudra lui envoyer les informations ou autres documents.

Peter Stünzi commence à organiser les actions qui marqueront l'année prochaine, à savoir *l'Année des Jardins 2006*. Il envoie les informations nécessaires et collectera les informations sur les actions menées dans nos différentes communes.

Après la dernière assemblée générale, Emanuel Trueb a pris son « bâton de pèlerin » pour rencontrer les groupes régionaux et expliquer à nos collègues la nouvelle manière de calculer la valeur des arbres endommagés. Les discussions animées et intéressantes, ainsi que les propositions des membres lui seront utiles pour modifier les textes et préparer un document officiel qui sera présenté pour adoption lors de la prochaine assemblée générale.

La *Journée suisse des soins aux arbres* a eu lieu à fin novembre à Bâle et a connu une très forte participation. Un programme riche, axé sur la formation des arbres ainsi que sur la sécurité, nous était proposé.

Je tiens à remercier tous les collègues qui s'impliquent dans les différentes commissions et groupes de travail pour le temps qu'ils consacrent à notre association. Mes remerciements vont également à ceux qui les entourent. Bien que nous ayons tous beaucoup de travail et de préoccupations, je sollicite de votre part un partage des expériences, soucis et autres par le biais de la plate-forme électronique qui se met en place. Avec les facilités offertes aujourd'hui, il est temps de communiquer plus ouvertement.

## 2. Activités de l'union

Rapport: B. Wille, président, La Chaux-de-Fonds

### 2.1 Mutations

Nous avons pris acte de la démission de la ville d'Alschwil.

Nous sommes heureux d'accueillir comme nouveaux membres la ville d'Engelberg et la Haute école d'ingénieurs de Wädenswil.

Herbert Guntelach quitte son poste de Chef-jardinier à Thoune pour se mettre à son compte.

L'USSP / VSSG compte actuellement 96 membres actifs, 4 institutions et 30 vétérans.

### 2.2 Mises à la retraite

Notre collègue et ami Thom Roelly a fait valoir son droit à une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons de profiter pleinement de sa nouvelle vie. Nous souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions à son remplaçant, Christophe Bücheler.

### 2.3 Décès

C'est dans sa 77<sup>ème</sup> année que nous a quittés, après une longue maladie, notre collègue et ami Marcel Rappaz, ancien chef-jardinier à la ville de Sierre et membre fondateur de notre association. Marcel a su montrer rapidement le dynamisme qui l'animait pour notre profession et lançait les premières Floralties de Sierre en 1969. Homme de terrain dynamique et apprécié, il savait aussi parfois se montrer ferme lorsque cela s'avérait nécessaire, mais cultivait avant tout l'esprit de camaraderie en organisant des sorties d'échanges.

### 2.4 Réunions du comité

Votre comité s'est réuni cinq fois à Berne, une fois à Meyrin et lors de l'assemblée générale à Lausanne.

### 2.5 Conférence annuelle 2005

C'est à Lausanne, Ville Olympique, que s'est déroulée les 25 et 26 août la 42<sup>ème</sup> assemblée générale de notre association. Quelque 75 participants étaient présents et ont pu profiter d'un temps splendide pour se retrouver au bord du lac Léman. Merci à Jacques Postic (président de l'Association Française des Directeurs de Jardins et d'Espaces Verts Publics) venu avec son épouse et aux collègues italiens Paolo Odone et Aldo Rossetto de nous avoir fait l'amitié d'être des nôtres à cette occasion.

Nous avons pu suivre un riche programme relatif à l'expérience faite, depuis une dizaine d'année, sur l'entretien différencié à Lausanne, ainsi que sur le regard du public rapporté par l'un des conférenciers. Pendant cette première journée, les accompagnatrices ont eu droit à un programme très intéressant. Très jolie soirée à bords d'un bateau sur le lac Léman en présence de Madame Silvia Zamaro, municipale des affaires sociales et de l'environnement.

M. Jean-Daniel Ducret, chef des cultures, nous a organisé la visite des nouvelles installations du Centre de production de la Bourdonnette. Il nous a montré avec quelle volonté il s'est engagé pour améliorer et modifier avec son personnel les anciennes installations. De nouvelles serres ont remplacé les anciennes petites chapelles et en font aujourd'hui l'un des plus importants centres de production des villes suisses. Sincères félicitations au chef des cultures pour sa belle maîtrise! C'est ensuite sur l'un des domaines viticoles de la ville de Lausanne, au Mont-sur-Rolle, que nous avons pu déguster quelques spécialités viticoles et partager le repas de midi.

Un grand merci à Marc Perrin pour la parfaite organisation de cette Assemblée générale et à son équipe pour leur précieuse aide. Nous gardons un excellent souvenir de ces moments privilégiés d'échanges et de relations entre collègues venus de toute la Suisse. Notre collègue Thomas Schmid se réjouit déjà de nous recevoir à Lucerne en 2006 pour la prochaine Assemblée générale.

### 3. Rapports des différents services

#### 3.1 Finances et administration

Rapport: Ch. Wieland, Winterthour

Cf. compte annuel et le budget ci-joint.

#### 3.2 Stratégies

Rapport: M. Perrin, Lausanne

#### 3.3 Service formation et formation continue

Rapport: H. Guntelach, Thoune

Durant l'année, quatre cours de formation continue ont eu lieu, outre les évènements régionaux.

#### **Cours intitulé "Néophytes invasives" réalisé à Zurich et à Berne**

Les deux demi-journées de cours se sont déroulées au début du mois de juin avec 12 personnes à Berne et 26 personnes à Zurich. Le directeur du cours, M. G. Gelpke, biologiste de Dübendorf, a démontré, de manière impressionnante, l'influence problématique des néophytes sur notre nature. À partir de quelques exemples théoriques, il a introduit le thème et a su captiver très vite l'intérêt des participants. Lors des visites sur place qui s'ensuivaient, il a signalé les endroits problématiques et les possibilités de les éviter ou du moins les réduire par des travaux d'entretien ciblés.

#### **Congrès ERFA du Groupe Développement durable à Zurich**

Initialement, il était prévu de proposer deux demi-journées à Berne et à Zurich pour le congrès ERFA. Vu le nombre relativement modeste des personnes intéressées, les organisateurs ont décidé à court terme de donner le cours uniquement à Zurich. Ueli Kasser du "Büro für Umweltchemie Zürich" [bureau de chimie environnementale] et Regula Bachmann-Steiner, Rheinfelden, ont présenté la nouvelle liste positive révisée de 2005. Ensuite, Michael Maier, Service des jardins et des espaces verts de la ville de Schaffhouse, et Markus Sutz, Service des jardins et des espaces verts de la ville de Winterthour, ont fait part de leurs expériences de l'emploi d'insectes utiles dans la production. Après cela, Herbert Guntelach, Gwatt, nous a communiqué ses pensées à propos du thème "Protection des végétaux dans la production et dans l'utilisation – conflit programmé"?

Pour finir, Urs Bachmann, Service des jardins et des espaces verts de la ville de Winterthour, nous a fait un compte rendu sur les possibilités et les limites de la protection des végétaux appliquée aux roses, et Hugo Keller nous a informés des mesures prises contre les limaces au cimetière de Nordheim à Zurich.

Regula Bachmann a fait un compte rendu de l'après-midi que l'on peut obtenir au secrétariat. La nouvelle liste positive est téléchargeable du site Web de l'USSP.

#### **Journée suisse des soins aux arbres à Bâle**

Cf. rapport séparé.

#### **Cours de taille des jeunes arbres à Berne et à Zurich**

La présence de 18 participants à Berne et de 27 participants à Zurich prouve l'importance de ces cours pour les artisans. Les deux lieux étaient parfaitement aptes à transmettre la part théorique et, en plus, des connaissances pratiques. En s'appuyant sur des exemples de vieux arbres dans les environs des lieux de cours, les deux directeurs de cours, Hans Mäusli et Peter Kuhn, tous deux spécialistes arboricoles avec certificat fédéral de capacité, et Herbert Guntelach, horticulteur diplômé, ont su mettre en évidence les conséquences de la négligence d'une taille de formation des jeunes arbres. Un nombre suffisant de jeunes arbres appropriés a permis à tous de se faire la main dans la pratique, sous les regards critiques des autres participants. Ils ont appris à observer, à juger l'arbre et à regarder vers l'avenir.

L'USSP est autorisée à adhérer à la Berufsbildungskommission des Schweizerischen Gärtnermeisterverbandes [Commission de formation professionnelle de l'Association suisse des horticulteurs]. Durant l'année di rapport, l'ac-

cent a été mis sur la révision de la formation et la formation continue des jardiniers. Dès le ??? la formation-cadre a été remodelée (les médias professionnels en ont donné des informations détaillées). La possibilité d'effectuer en divers modules une formation continue ciblée sera offerte. Les informations y relatives se trouvent sur le site Web de l'Association suisse des horticulteurs.

Enfin, je tiens à remercier tous mes collègues qui m'ont soutenu ces dernières années dans mes activités au sein du comité de l'USSP. C'était pour moi toujours un grand plaisir de pouvoir travailler dans cet entourage agréable.

#### **4. Groupes de travail / Projets**

##### **4.1 Groupe de travail développement durable**

Rapport: D. Hansen, Berne

Dans les réunions d'encadrement des projets, le congrès professionnel de Zurich et le nouveau thème intitulé "critères et indications pour un développement durable" des espaces verts des villes et des services des parcs et promenades ont été préparés. La présentation du management environnemental établi par le Service des espaces verts de la ville de Zurich, effectuée dans la réunion du 20 octobre 2005, était particulièrement intéressante. Nous nous impliquerons dans ce thème encore l'année prochaine.

**L'échange d'expériences 2005** intitulé „La nouvelle liste positive: orientation pour une protection des plantes efficace et biodégradable" a été suivi à Zurich par environ 30 personnes. Une deuxième manifestation à Berne a dû être annulée par manque d'inscriptions. Il y 20 ans, la ville de Zurich a commencé à instruire ses collaborateurs et collaboratrices dans l'entretien et l'horticulture naturels. Aujourd'hui, il va de soi que la culture et l'entretien s'effectuent de manière aussi biodégradable que possible. Selon Paul Dudle, la liste positive est aujourd'hui connue par les collaborateurs et collaboratrices du Service des espaces verts de la ville de Zurich. Lors de l'emploi des produits phytosanitaires, on peut donc se passer de contrôles.

##### **Emploi d'insectes utiles dans la production**

Les connaissances des insectes utiles et des insectes ravageurs sont indispensables pour l'emploi des insectes utiles. Il faut observer les cultures. Dans le cas d'un envahissement, une réaction rapide est incontournable. Il y a lieu de contrôler régulièrement les cultures. Les problèmes surgissent dans les cas de conditions désavantageuses de culture, dans les cultures délicates, dans les cultures de longue durée, lors de l'apparition massive de populations de pucerons ou de mauvaises herbes. En résumé, on peut constater qu'il vaut la peine d'utiliser les insectes utiles.

##### **Emploi et application de la liste positive**

Mme Regula Bachmann-Steiner, Rheinfelden, a présenté le résultat d'une enquête chez 20 Services des jardins et espaces verts publics. À la question de savoir s'il existe des directives écrites ou orales pour l'achat des produits de traitement des plantes il a été répondu 10 fois affirmativement et 15 fois négativement. 9 d'entre eux choisissent les produits de traitement des plantes à l'aide de la liste positive, 10 l'utilisent partiellement et 7 ne l'utilisent pas du tout. Seuls 8 des interrogés sont obligés de respecter les directives de la liste positive. Pour l'achat de nouveaux produits, ces derniers doivent être énumérés dans la liste positive dans le cas des 8 interrogés, alors que les autres ne sont pas soumis à des directives.

En conclusion, il faut constater que ce n'est qu'un tiers environ des interrogés qui s'en tiennent à la liste positive.

Comment améliorer la situation? La conférencière suggère les mesures suivantes: il faut mieux informer les responsables et les utilisateurs dans les Services des jardins et espaces verts publics. Dans les exploitations, il convient de vérifier l'assortiment des produits et de renoncer à l'emploi des produits qui ne sont pas mentionnés dans la nouvelle liste positive. L'expérience a montré que, pour obtenir un meilleur résultat, il faut que le Service des espaces verts d'une ville prenne une décision visant à rendre obligatoire l'emploi de la liste positive. Tant que l'emploi de la liste positive est facultatif, celle-ci ne sera pas utilisée suffisamment dans la production et dans l'entretien.

##### **Remarques à propos de la liste positive 2005**

La liste positive a été mise à jour en 2005 et intégrée dans le site de l'USSP.

L'actualisation de la liste positive est devenue incontournable car pendant ces quatre dernières années de nouvelles préparations d'insectes utiles et de parasites ont été admises, des agents chimiques ont été ajoutés et surtout les noms des producteurs ont été changés. Le ménagement des insectes utiles est le point crucial pour l'admission des substances dans la liste positive. Seules 20% des substances admises ont satisfait aux critères prévus pour l'admis-

sion dans la liste positive. De la totalité de 1303 produits admis en Suisse pour la culture de plantes d'ornement, seuls 417, à savoir environ 30%, sont donc mentionnés dans la liste positive.

#### Informations statistiques à propos de la liste positive

|                 | Liste positive |       |      | admis<br>au total |
|-----------------|----------------|-------|------|-------------------|
|                 | 96/97          | 01/02 | 2005 |                   |
| Insectes utiles | 25             | 33    | 34   | 417               |
| Insecticides    | 17             | 19    | 19   |                   |
| Fongicides      | 16             | 20    | 18   |                   |
| Herbicides      | 10             | 8     | 8    |                   |
| Produits        |                | 203   | 188  | 1303              |

Au cours de l'actualisation, les substances et produits ont été soumis à un examen critique. Les critères suivants sont la condition préliminaire de l'admission dans la liste positive:

Ménagement des insectes utiles (sélectivité): ménager les insectes utiles, c'est primordial

Dégradabilité y compris la mobilité des substances et de leurs produits de filiation

Toxicité (toxicité chronique).

**Deux nouveaux fongicides** ont pu être admis dans la nouvelle liste positive. Il s'agit de spores fongiques utiles à la lutte contre le mildiou de la rose et la fusariose (*Fusarium*) de diverses plantes d'agrément.

Avec le **Thiacloprid une nouvelle substance** a été insérée dans la liste. La substance, qui sert à combattre les pucerons, les cochenilles et les pucerons lanigères, est relativement inoffensive pour les insectes utiles. Points négatifs: la substance est nocive pour les poissons, elle est particulièrement toxique pour les mammifères et classifiée classe de toxicité 3.

La comparaison entre les exigences de la liste positive et de l'agriculture biologique à l'exemple des fongicides et insecticides admis montre que l'agriculture biologique applique des exigences beaucoup plus sévères. Avec la liste positive, les responsables ont à leur disposition une gamme suffisante de produits efficaces et biodégradables pour la protection des plantes.

Ci-joint le rapport détaillé de D. Hansen.

#### 4.2 Groupe de travail „Arbres“ VSSG/BSB

Rapport: E. Trueb, Bâle

Le groupe de travail VSSG/BSB s'est réuni deux fois en 2005. Ces réunions étaient axées sur le règlement du calcul de la valeur des arbres endommagés, dont on a beaucoup parlé en tous lieux depuis l'assemblée annuelle 2005. Un échange de vues intensif a particulièrement eu lieu lors de diverses manifestations effectuées dans les régions de la Suisse romande, de la Suisse-Nord-Ouest, de Berne et ses environs, de la Suisse centrale et de la Suisse orientale. Lors de la Journée suisse des soins aux arbres à Bâle, le calcul de la valeur ne faisait pas l'objet des débats puisque à ce moment-là la consultation des membres n'était pas encore terminée. Une résolution sur la nouvelle version corrigée du calcul de la valeur des arbres endommagés pourra être prise lors de l'assemblée 2006 à Lucerne.

Le porte-parole du groupe de travail assure les rapports avec le "Arbeitskreis Stadtbäume" [cercle de travail arbres en ville] de la GALK allemande [Association Allemande des Directeurs de Jardins et d'Espaces Verts Publics]. Ledit groupe de travail s'est réuni à Rostock. Pour l'USSP, la liste des arbres de rue de la GALK et les plantations d'essai avec les nouvelles espèces effectuées dans diverses villes, également à Bâle, restent importantes. Vous trouverez d'autres informations sur le site du groupe de travail sur [www.galk.de](http://www.galk.de).

#### 4.3 Groupe de travail aménagement de paysage

Rapport: E. Trueb, Bâle

Selon le comité de l'USSP, le groupe de travail aménagement du paysage devrait être réactivé. Sous la direction de Mme Susanne Brinkforth, Bâle a profité d'une exposition sur le développement des quartiers Bâle Nord pour réunir des personnes intéressées venant de la branche de l'aménagement urbain des espaces verts pour un échange d'informations professionnelles. Les discussions ont clairement révélé que de plus en plus de concepteurs d'espaces verts dans les villes et les communes majeures ne sont plus installés dans les Services des espaces verts mais dans les départements d'aménagement du territoire. Ceci semble compliquer un peu le contact facile et naturel avec l'USSP. Pourtant, l'USSP veut préserver une plateforme pour l'échange professionnel dans le domaine de l'aménagement des espaces verts.

#### 4.4 Site Internet

Le projet a débuté en 2004 et c'est Christian Wieland qui est en responsable. Les Services informatiques de la ville de Winterthur lui apportent un appui précieux et surtout professionnel pour la planification et sa mise en œuvre. L'objectif du projet s'intitule: "Internet, le moyen primordial d'information et de communication pour l'USSP ". L'adresse est la suivante: **www.vssg.ch**.

Le budget 2005 a octroyé un montant de Fr. 12'000.-- comme deuxième tranche pour la réalisation du site Internet, dont seulement Fr. 7'000.-- environ ont été utilisés. C'étaient surtout des travaux relatifs au contenu et à l'adaptation de la version française à l'état allemand qui ont été effectués.

Lors de l'assemblée générale 2005, les extensions ont été installées comme prévu et présentées aux membres présents. Les nouveautés les plus importantes relatives au contenu sont les suivantes:

*Groupe de travail de développement durable:* Intégration y compris la banque de données de la liste positive

*Liste des membres:* Avec liens aux sites de toutes les communes membres

*Domaine protégé des membres:* Avec adresses détaillées et nombreux documents désignés uniquement pour les membres.

Pour des raisons de coût et de temps, la réalisation du site a dû être effectuée par étapes. Pour 2004 à un taux de 40%, pour 2005 à 70%, et l'achèvement est prévu pour 2006. L'objectif annuel de 2005 a donc été atteint. Pour l'assemblée générale GV 2006, l'installation de la dernière étape est prévue.

## 5. Délégations à l'étranger

### 5.1 Allemagne

Rapport: T. Roelly, St. Gall

La Gartenamtsleiterkonferenz (GALK) [Association Allemande des Directeurs de Jardins et d'Espaces Verts Publics] s'est réunie à Munich où, à l'exemple de divers espaces verts et parcs dans différentes villes, le thème de l'importance des zones libres dans le développement urbain durable a été abordé. Les exposés étaient centrés sur le domaine de la culture verte comme élément de qualité important de la structure urbaine et partie intégrante d'un aménagement urbain interconnecté. À l'exemple de l'aménagement et du développement du nouveau quartier de Riem-Arkaden, donc au milieu des activités de la Bundesgartenschau [exposition horticole de l'État fédéral], les réflexions développées en théorie sur la conception différenciée de l'ancien aérodrome ont pu être vérifiées en pratique sur place.

En règle générale, tous les cercles de travail se sont réunis deux fois par an, et ils présentent la plupart des résultats de leurs travaux sur le site de la GALK (<http://www.galk.de/>). Ainsi, on pouvait se passer de rapports écrits lors de l'assemblée annuelle, espérant que l'évolution dans ces cercles de travail va continuer dans ce sens.

Contrôle des arbres: À l'initiative de la GALK, la FLL a établi un comité en charge d'un livre de normes (RWA) qui devrait élaborer une „Richtlinie zur Überprüfung der Verkehrssicherheit von Bäumen – Baumkontrollrichtlinie“ [directive sur le contrôle des arbres en vue de la sécurité routière – directive contrôle d'arbres]. En attendant, la votation a eu lieu et la directive a été publiée. Dans la pratique, on peut constater que nombre de villes se basent sur la directive pour leurs instructions au sujet de l'exécution des contrôles d'arbres et que les règlements de la directive don-

ment de bons résultats. On n'a pas encore réussi à trouver une entente évidente sur le nombre de contrôle d'arbres et sur leur cadence.

**Expositions horticoles:** La GALK sera désormais mieux intégrée dans la planification des expositions horticoles de l'État fédéral. Le brouillon d'un accord-cadre y relatif, à conclure par les associations responsables et le Deutsche Städtetag, a été élaboré par le comité et soumis au cercle de travail "Stadtgrün" [espaces verts urbains] et à la commission professionnelle "environnement" du Deutsche Städtetag. Ledit accord devrait assurer, à terme, la réalisation des expositions horticoles en Allemagne pour servir d'instrument au développement urbain et à la réorganisation des phases de candidature, de décision et de réalisation des expositions horticoles.

**Formation:** La conjugaison des différentes approches en vue d'une coopération dans la formation à l'école supérieure n'était pas une réussite. Des documents de travail sur les thèmes de „Praktikum“ [stage] et de „Alltagsdialog zwischen Hochschule und Praxis“ [dialogue quotidien entre école supérieure et pratique] ont été élaborés. Ceci dit, il y a lieu de constater que les associations ont toujours du mal à trouver une ligne commune et que les représentants des écoles supérieures sont en général absents dans ces discussions. La situation actuelle montre que, vu le "resserrement" urbain, l'aménagement et l'architecture urbains subissent une crise profonde. Cette situation est cependant la chance offerte à l'architecture paysagère, à l'aménagement du paysage et à l'horticulture pour montrer, grâce à leur compétence, de nouveaux chemins vers des villes où il fait bon vivre. Le "changement de perspective" se déroule dans ce domaine. Les écoles supérieures et les associations des "professions vertes" sont invitées à formuler les perspectives et les programmes de formation.

**Management d'espaces verts:** Le groupe de travail de la FLL qui s'occupait des questions de qualité des espaces verts à l'exemple des parcs a été supprimé. La FSS a enregistré les résultats sur un CD, elle les a publiés dans un article du magazine "Stadt und Grün" [ville et espaces verts] et déposés dans maintes collections de spécimens.

**Organisation:** La nouvelle organisation de la GALK a fait ses preuves: Le comité qui comportait autrefois deux membres est devenu un collège avec cinq personnes qui se complètent mutuellement pour le travail au comité et s'entraident. En même temps, l'élection des représentants et représentantes des régions a permis d'assurer la représentation des sections Nord, Est, Sud et Ouest (bien que les territoires ne soient pas précisément déterminés) au sein du comité.

Une fois de plus, c'est un avantage de pouvoir s'adresser directement au secrétariat de la GALK, qui est atteignable en lieu et place du président, ce qui facilite beaucoup la communication avec la GALK.

Il existe un grand nombre de contacts avec les associations professionnelles dans le cadre de manifestations ou de groupes de travail communs. C'est surtout avec la FLL que la collaboration dans bien des thèmes professionnels a continué à s'intensifier (contrôle des arbres, jeux dans la ville, management des espaces verts, formation supérieure, etc.).

Pour finir, les participants de la réunion ont eu l'occasion de visiter avec des guides compétents des zones libres au centre de la ville et le terrain de l'exposition horticole de l'État fédéral.

## 5.2 Autriche

Rapport: A. Jost, Coire

La 48<sup>ème</sup> réunion de la commission technique pour les jardins et les espaces verts a eu lieu à Linz au mois d'août 2005.

Les thèmes suivants ont été discutés:

- Les jardins urbains de Linz
- Un parc du style 1900 classé monument historique
- Poser des accents – décoration en couleurs avec des fleurs estivales
- Arbustes dans l'espace public

Le rapporteur s'était inscrit pour la réunion mais ne pouvait malheureusement pas y participer suite à la panne des communications ferroviaires due aux tempêtes extrêmement violentes.

## 5.3 France

Rapport: B. Wille, La Chaux-de-Fonds

Le Congrès des Directeurs de Jardins et Espaces Verts Publics s'est déroulé à mi septembre à Montpellier, capitale du Midi languedocien. La ville forte de 250'000 habitants compte sur une population croissante. L'importance et la renommée de ses universités en font un lieu privilégié des étudiants français, notamment en faculté de médecine et pharmacie, ceci depuis plusieurs siècles déjà. La ville, au riche patrimoine depuis le temps des romains et moderne d'aujourd'hui, s'ouvre sur l'avenir avec l'industrie technologique. Elle vise aussi sur la qualité de la vie avec de très importantes surfaces vertes et de détente, des installations sportives de haut niveau. Le Service des espaces verts emploie 184 collaborateurs qui entretiennent 692 ha d'espaces vert publics et 393 ha d'espaces boisés. L'accent est mis sur l'information au public quant à leur travail et aux actions menées pour le développement durable. D'importants travaux sont en cours en ville pour la construction de lignes de tramways qui permettront à la population de se déplacer rapidement à travers la ville. Le congrès était axé sur *la végétation et le tourisme*. D'excellents conférenciers ont traité ce sujet de manière captivante. Quelques visites de parcs publics et de nouvelles constructions de quartier ont été effectuées. Nous avons également visité la célèbre bambouseraie à Anduze et le Pont du Gard, ceci sous une pluie battante. Les personnes qui sont restées le dimanche ont pu effectuer une excursion en Camargue. Toutes mes félicitations vont à Roland Hugues, chef des espaces verts de Montpellier pour la parfaite organisation de ce Congrès et pour l'accueil qu'il nous a réservé.

#### **5.4 Italie**

Rapport: R. Bläuenstein, Lugano

Le 16 septembre 2005, l'association italienne des directeurs des jardins et espaces verts a fêté ses cinquante ans. Son président, le Dr. Paolo Barbariol, directeur du service des espaces verts de la ville de Padoue, a invité 140 personnes à un programme intéressant de deux jours. Les parties professionnelles, culinaires et techniques ont été bien organisées à la satisfaction de tous les participants. Venise avec ses parcs anciens et nouveaux était l'objet d'une excursion effectuée le deuxième jour. Le nouveau parc urbain de Venise - Mestre "San Giuliano", avec une surface de 74 ha, a été réalisé à l'Ouest de Venise sur le terrain de l'ancien port et des aires industrielles de Mestre en 14 ans. Le parc impressionne particulièrement par sa diversité de structures pour le sport et les loisirs. Le reste de la journée était consacré aux jardins historiques de Venise et à ses îles. Les conversations personnelles avec nos collègues italiens ont révélé une certaine amélioration de la situation des espaces verts publics. Pourtant, tout dépend des capacités de chaque directeur des services et encore plus de la volonté des hommes politiques.

#### **5.5 IFPRA Europe + international**

Rapport: E. Trueb, Bâle

Pour la première fois en mai 2006, une réunion des délégués européens a eu lieu à Pirrkala, Finlande, avant la conférence annuelle de septembre 2006 à Annecy, France. Suite à un accident, le délégué de l'USSP a dû annuler son inscription à la dernière minute.

Le rapport détaillé de F. Meury sur le congrès de l'IFPRA qui s'est tenu à Kuala Lumpur, Malaisie, du 28 août au 2 septembre 2005 est ajouté à ce rapport annuel.

### **6. Groupes régionaux**

#### **6.1. Groupe régional de Berne**

Rapport: R. Haefeli, Berne

Le groupe régional de Berne s'est réuni trois fois en 2005. Alors que nous nous sommes réunis pour un échange familial d'idées lors d'une fondue au mois de février, le même lieu nous a accueillis pour un échange professionnel en septembre. Outre les informations au sujet de l'année du jardin et les informations sur le management des espaces verts présentées par le comité, Steffen Roth, responsable de l'entretien des jardins, nous a parlé des soins et de l'entretien des parcs de l'Elfenau et du nouveau jardin pro specie rara pour les anciennes fleurs de jardin. La réunion de décembre était entièrement consacrée au thème des directives du calcul des arbres endommagés, présentées par Emanuel Trueb et discutées par tous.



L'année passée, nous avons pu souhaiter la bienvenue à plusieurs "nouveaux" membres qui ont élargi le cercle du groupe régional jusqu'à Aarau et qui enrichissent constamment l'échange d'idées ainsi que les connaissances professionnelles.

### **6.2 Groupe régional de la Suisse orientale**

Rapport: Ch. Wieland, Winterthour

Les membres du groupe régional de la Suisse orientale se réunissent en règle générale une fois par an pour un échange d'expérience dans une des communes-membre. C'était notre collègue Bernadette Schildknecht qui nous a invités à Weinfelden le 29 juin 2005. Les thèmes de l'échange d'expérience abordés concernaient la rénaturalisation d'un vaste terrain sur lequel l'exploitation et le traitement du gravier avaient été effectués ainsi que celle d'un ruisseau.

Divers experts et concepteurs ont expliqué les phases de planification et de mise en œuvre de ces projets majeurs. La rénaturalisation a permis de rétablir généreusement l'interconnexion des espaces verts avec les espaces vitaux, ce qui était très important pour toute la région. L'association de protection de la nature y a fortement contribué, surtout au niveau politique. Les membres de cette association ont également donné un coup de main lorsqu'il s'est agi de réaliser la plantation et ils s'occupent des travaux de soins et d'entretien de la nouvelle réserve naturelle. Afin d'assurer un développement de la faune et de la flore aussi peu troublé que possible, le terrain reste entouré d'une clôture pour le moment.

La rénaturalisation du ruisseau a été accélérée en raison des inondations massives des dernières années. Au moment de notre visite, le ruisseau relativement petit ne donnait pas l'impression d'être capable de monter de plusieurs mètres et de sortir de son lit à ce moment-là et d'envahir toute la région. Le concepteur nous a montré l'arrangement topographique bien réussi de l'écoulement qui s'insère très naturellement dans les environs, ceci en particulier aussi grâce à la plantation bien choisie et adaptée à l'emplacement.

Pour finir, tous les participants et participantes à la manifestation ont été invités à une copieuse grillade ce qui leur a permis d'échanger librement leurs expériences. Un grand merci à Bernadette Schildknecht pour cet après-midi très intéressant clôturé par un excellent repas.

### **6.3 Groupe régional de la Suisse romande**

Rapport: B. Wille, La Chaux-de-Fonds

Une fois de plus, ce sont nos collègues français qui nous ont proposé de nous joindre à eux pour une rencontre. C'est le 30 mars que Bernard Delorme, animateur régional et ingénieur en chef des espaces verts de la ville de Thonon-les-Bains nous a donné rendez-vous à Annemasse. Une bonne cinquantaine de collègues français et romands étaient présents. C'est Madame Maryline Bes, responsable des espaces verts, qui s'est fait un plaisir de nous recevoir. Annemasse, ville de 60'000 habitants intercommunautaire est très proche de Genève. Créée en 1954, la ville offrait deux à trois parcs et des aménagements relativement modestes. Depuis quelques années, la ville bouge énormément et consent de gros investissements pour accueillir de nouveaux contribuables en leur offrant aussi des aménagements verts de qualité. La ville compte 65 hectares de surfaces verts, 450 bacs et vasques et 2'700 m<sup>2</sup> de massifs floraux. Un point doit encore être modernisé : le centre de production, pour 270'000 plantes.

Les thèmes abordés concernaient principalement la gestion du patrimoine arboré avec une présentation de la méthodologie employée dans ce projet qui a débuté en 2000. S'en est suivi une partie technique par M. Marc Cossin, expert forestier mandaté par la ville qui a eu un travail intéressant et qui, après de nombreuses analyses de situation des boisements et d'allées d'arbres, a établi une synthèse approfondie de l'inventaire arborisé, soit 4'533 arbres. Il prépare également pour d'autres communes des plans de remplacements des arbres urbains comprenant un objectif de gestion et l'ensemble de l'aspect financier permettant aux élus de s'engager pour les 10 prochaines années.

Emanuel Tueb nous a aussi fait part de la nouvelle manière de calculer la valeur des arbres endommagés.

Après un repas pris en commun, la plupart d'entre-nous repartait en voiture au Salève découvrir un nouveau sentier botanique sous la conduite du garde-forestier. Depuis là-haut nous avons été gratifiés d'un magnifique panorama sur le canton de Genève et la région lémanique. C'est un coin très prisé des gens d'Annemasse et de Genève qui viennent profiter de ce petit coin de paradis.

Merci à nos deux collègues français pour l'excellent accueil et la qualité des intervenants.

## Sous-groupes romands

Les personnes des différents groupes se sont retrouvées pour comparer les différentes manières à gérer les espaces verts de leur commune. De manière très simple pour certains avec de simples écrits à l'informatique pour d'autres. Un petit groupe de travail continue pour préparer un programme informatique des plus intéressants. Ce travail pourra servir à d'autres collègues qui souhaiteraient à l'avenir s'informatiser dans ce domaine.

### 6.4 Groupe régional de la Suisse Nord-Ouest

Rapport: E. Trueb, Bâle

Dans l'année 2005, ce groupe ne s'est pas retrouvé pour une réunion ordinaire. Par contre, les directives pour le calcul de la valeur des arbres endommagés ont pu être discutées par quelques membres lors d'une assemblée tenue à Bâle qui avait été convoquée à court terme.

## 7. Affiliations et délégations

### 7.1 Schweiz. Stiftung für Landschaftsarchitektur (SLA)

(Fondation suisse de l'architecture paysagère)

Rapport: Ch. Gubler, Schaffhouse

Lors de sa réunion du 9 novembre 2005, le Conseil de fondation a élu Christian Gubler comme successeur d'Alex Jost.

Vu que l'ancien président du Conseil de fondation, M. Martin Klöti, a été élu maire de la ville d'Arbon, il démissionne. Christian Renfer, ancien responsable des monuments du canton de Zurich, a été élu comme successeur.

L'Institut für Geschichte und Theorie der Landschaftsarchitektur GTLA [l'institut pour l'histoire et la théorie de l'architecture paysagère], qui bénéficie de fonds importants fournis par la fondation, a élaboré les projets suivants en 2005:

- Compte rendu du congrès 'Historische Gärten und Landschaften' [jardins et paysages historiques]
- Projet d'exposition 'Das andere Paradies' [l'autre paradis] (dès automne 2006)
- Note à l'intention de l'école supérieure de Rapperswil sur le thème 'Gartenkulturgeschichte' [histoire de la culture du jardin]

Comme dans les années précédentes, la situation financière de la fondation est critique et n'a pas changé. Pour le moment, il en résulte une diminution annuelle des actifs d'environ Fr. 70'000.--.

Le conseil de fondation devra en premier lieu faire des efforts pour trouver de nouvelles sources d'argent afin de mettre en ordre le budget. Il serait souhaitable d'intégrer les villes comme partenaires actifs car elles sont les plus grands propriétaires des jardins historiques.

### 7.2 Fondation en faveur des élèves de l'école d'ingénieurs HES de Lullier

Rapport: B. Wille, La Chaux-de-Fonds

Malheureusement aucune rencontre du groupe durant l'année.

### 7.3 Association suisse des normes

Rapport: Ch. Wieland, Winterthour

Aucune activité durant l'année.

### 7.4 Association suisse des professionnels de la route et des transports

Rapport: Ch. Benkler, Bâle

Mon compte rendu ne peut englober toute l'année – j'ai été élu délégué au printemps 2005 et la première réunion de la commission d'experts 6.03 pour la plantation et la faune à laquelle j'ai assisté n'a eu lieu, en raison de la maladie du président M. Niklaus Gysel, que le 22 septembre 2005,

Lors des trois réunions plénières des 22 septembre, 3 novembre et 15 décembre 2005 tenues par la commission d'expert ci-dessus, la lecture de la norme SN 640 680 A „Bepflanzung, Ausführung; Lebendverbau (Ingenieurbiologie)“, qui doit être révisée totalement, a été effectuée, outre les communications générales et les points divers. La lecture a été terminée et réglée aux deux tiers environ - le tiers restant sera traité au printemps 2006. La date d'édition de ladite norme n'est pas encore fixée.

Sont toujours prévues pour une réécriture les normes SN 640 675, 640 676 „Baumarten“ et SN 671, 640 672 „Begrünung“.

La réécriture de la norme SN 640 694 „Zäune“ a été transférée de „notre“ commission d'experts 6.03 à la commission d'experts 6.04.

## 7.5 SIA

Rapport: R. Haefeli

Actuellement, les règlements suivants relatifs à l'horticulture et à l'aménagement du paysage sont en réécriture:

SIA 105; Règlement concernant les prestations et honoraires des architectes-paysagistes.

SIA 118/318; Conditions générales pour l'horticulture, l'aménagement du paysage et l'aménagement des terrains sportifs

SIA 318; Aménagements extérieurs.

La norme SIA 105 a été mise à jour dans la commission. La coordination avec la commission d'honoraires SIA 102 (architectes) sera en cours début 2006. En automne 2006, elle devra être approuvée par la conférence centrale de la SIA. Les interfaces et la répartition des tâches entre architectes paysagistes et architectes ont abouti à des discussions un peu délicates; par contre, le règlement, surtout par sa partie planificatrice, aidera à fournir plus de clarification et de précision au maître d'œuvre.

La norme SIA 118/318 a été mise à jour par la commission des normes de manière à ce que le contenu du contrat d'entreprise, les règlements des indemnités, les modalités de mesure et de paiement ainsi que l'acceptation de l'ouvrage et la garantie sont définis conformément aux compléments à la norme SIA 118. Après la lecture, la consultation sera exécutée au printemps.

La norme SIA 318, qui définit les exigences pour la conception, les matériaux et l'exécution, est toujours en réécriture parce que, d'une part, la base de la norme actuelle SIA 318 est insuffisante et qu'il y a lieu de vérifier la langue courante dans ce domaine, les nouvelles définitions et connaissances, et parce que, d'autre part, il faut prendre en considération la réécriture du catalogue des articles normalisées de CRB. Dans les discussions, la question difficile de savoir qu'est-ce qu'une "norme" et qu'est-ce qu'un "manuel" s'est posée maintes fois. La date où ce règlement sera mis en consultation est encore indéterminée.

Il reste à ajouter que l'USSP a collaboré à la consultation préalable sur les deux règlements 318 et 118/318 en été 2005. Je tiens à remercier les intervenants qui y ont contribué avec leurs textes respectifs.

## 7.6 Association des maîtres horticulteurs suisses et formation professions vertes

Rapport: Th. Wieland

Le président:

Le secrétaire:

Bernard Wille

Peter Stünzi